

Actes et prestations non remboursables

Catégorie Professionnel de santé concernée par les actes « NR »	Exemples d'actes / prestations Non Remboursables (NR), Hors Nomenclature (HN) ou encore hors Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)	Modalités pratiques concernant la prescription médicale
LISTE NON EXHAUSTIVE		
Médecin en tant qu'exécutant	<ul style="list-style-type: none"> . Visites médicales liées à la délivrance de certificats médicaux destinés à la pratique de sport . Visites médicales à la demande d'assureur, d'officier de police judiciaire . Visites médicales pour le passage d'un permis de conduire spécial (ex: poids lourds) . Actes / soins liés à la médecine naturelle : homéopathie, acupuncture. 	Ne doit pas faire l'objet d'une facturation à l'Assurance Maladie
Pharmacien et fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> . Dispositifs médicaux non-inscrits à la Liste des Produits et Prestations (LPP) : tensiomètres, location d'un pèse - bébé . les actes (médicaments ou dispositifs médicaux) remboursables habituellement mais réalisés en lien direct, préalablement ou consécutivement à un acte non remboursable ou hors nomenclature . médicaments / produits hors AMM (ex: "Pulmicort" : corticoïdes pour les adultes dans le cadre de l'aérosolthérapie, "Monuril" : traitement pris en charge pour une dose unique) 	La mention "NR " doit être apposée sur la Prescription Médicale (PM)
Infirmier	<ul style="list-style-type: none"> . préparation d'un pilulier . pose de bas de contention . prise de tension . instillation de collyre . ablation de la sonde vésicale 	La mention "NR " doit être apposée sur la PM
Masseur - kinésithérapeute	<ul style="list-style-type: none"> . massage de cicatrice à visée esthétique . drainage lymphatique hors lymphœdèmes vrais . rééducation à l'effort (acte non prévu à la Nomenclature Générale des Actes Professionnels) NGAP . séances de physiothérapie (acte non prévu à la NGAP) . technique de Mézières . actes d'ostéopathie . bilan postural 	La mention "NR " doit être apposée sur la PM
Laboratoire d'analyses médicales	<ul style="list-style-type: none"> . analyses médicales non référencées à la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale (NABM) . recherche de groupe sanguin pour convenance personnelle (demande de passeport, voyage à l'étranger, régime amincissant) . bandelettes urinaires pour la recherche de leucocytes et nitrites 	La mention "NR " doit être apposée sur la PM
Transporteur	<ul style="list-style-type: none"> . prescription du transport a posteriori avec la mention "convoqué par nos soins" . examens pré ou post opératoire en dehors des situations de prise en charge . sortie de fin de semaine ou sortie liée à la vie sociale d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ou d'un Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) . pour convenance personnelle . vers Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) - foyer d'hébergement - Foyer occupationnel (FOC) et ateliers occupationnels (ATO) . transports des Centres Médico-Psycho Pédagogique (CMPP) Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) pour des séances externalisées par l'établissement (dans des cabinets d'orthophonistes libéraux par exemple) 	Aucune prescription médicale de transport de l'Assurance Maladie ne doit être délivrée au patient